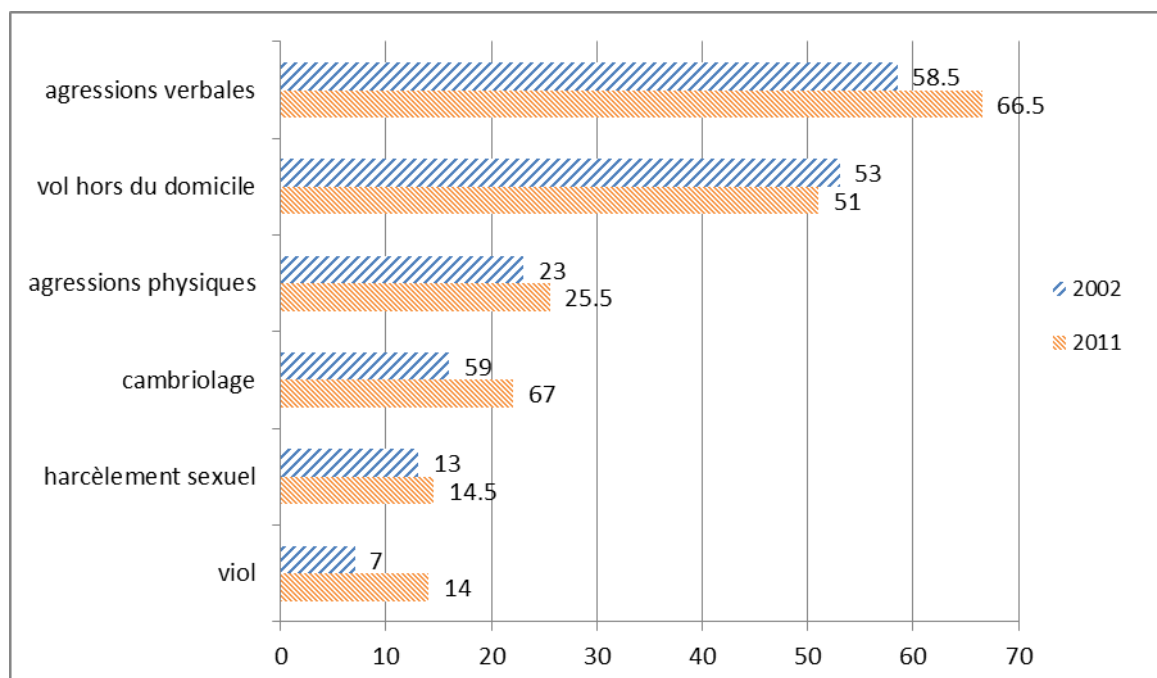


## Bilan GT autorités-associations, violences homophobes, 2013-2020 Octobre 2020

Depuis l'an 2000, Dialogai récolte des données statistiques quantitatives sur la santé globale des hommes gays et bisexuels de Genève à travers une recherche-action en plusieurs étapes : le Projet Santé Gaie. Sachant que les autorités suisses ne tiennent pas de statistiques à ce sujet, Dialogai a interrogé en 2002 et en 2011 des hommes à travers des enquêtes, sur la violence dont ils étaient victimes. A ces deux occasions, selon une méthode d'échantillonnage recommandée par les Centers for Disease Control des Etats-Unis pour questionner les populations difficiles à atteindre, plus de 1000 hommes gays et bisexuels, de Genève et sa région, ont été interrogés. Ces recherches, conduites par l'Université de Zurich ont fait l'objet de 5 publications scientifiques réunies dans la thèse du Dr Jen Wang.

### Pourcentage d'hommes homosexuels de Genève victimes de violence par type de violence durant la vie. Comparaison entre 2002 (N = 571) et 2011 (N = 486)<sup>1</sup>



- La violence homophobe n'a pas diminué à Genève entre 2002 et 2011 mais, au contraire, légèrement augmenté
- 80% des hommes gays et bisexuels ont été victimes d'une forme de violence durant leur vie. C'est environ 4 fois plus que la population masculine générale en Suisse
- Près de 60% des victimes d'agressions physiques, de menaces et de harcèlement disent que leur orientation sexuelle était à l'origine de la violence qu'elles ont subie
- 50% des victimes d'agression physique ne portent pas plainte
- 55% des victimes qui ont porté plainte pour agression physique ne sont pas satisfaites du travail de la police, dont plus de 20% très insatisfaites
- Toute violence confondue, les hommes homosexuels et bisexuels sont 3 à 4 fois plus souvent victimes de violence que les hommes hétérosexuels
- Les jeunes homosexuels et bisexuels de moins de 25 ans sont les plus touchés
- 22% ont été victimes d'agressions physiques en 2002 et 25% en 2011 au cours de leur vie

<sup>1</sup> Données tirées des enquêtes du Projet Santé Gaie de 2002 et 2011. Université de Zurich et Dialogai.

Le constat du rapport du « Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces, DCAF » sur la violence sexuelle et conjugale contre les hommes peut également s'appliquer dans les cas d'agressions homophobes : « Le plus important prédicteur de violence sexuelle, dans tous les cas, est que la victime est dans un environnement où l'auteur de violence peut commettre des violences et des abus sous le couvert d'un haut degré d'impunité » .

En 2013, des agressions homophobes ont eu lieu régulièrement à Genève dans la rue et dans les parcs fréquentés par les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes), la nuit. Elles ont été, dans la majorité des cas, le fait de jeunes hommes de moins de 25 ans d'origine sociale modeste qui agissaient d'abord en petit groupe puis, en grand groupe, avec une forte proportion d'auteur.e.s d'origine étrangère parmi eux.

L'agression de la nuit du 9 au 10 juillet 2013 au Parc Barton dénoncée dans les médias était l'œuvre d'un groupe d'environ 15 agresseur.e.s, entre 14 et 18 ans, groupe composé également de 3 filles selon les témoins. Une particularité de cette agression, mais qui ne semblait pas être un cas unique, est que les agresseur.e.s, dispersé.e.s dans les fourrés longeant le chemin de drague, ont utilisé la lumière de leurs téléphones portables pour se coordonner, pour se reconnaître et se regrouper afin d'agresser la victime choisie, à coups de cannes orthopédiques selon les témoignages reçus. L'état et les blessures de la victime ont nécessité l'intervention d'une ambulance. Questionnés à ce sujet, les Hôpitaux Universitaire de Genève (HUG) ont refusé de confirmer, même anonymement, l'agression, prétextant la protection du secret médical. Les témoins de cette agression se sont plaints à Dialogai du manque de réaction efficace de la Police (procédure complexe et pointilleuse du 117, lenteur et inefficacité de l'intervention policière).

Les agressions homophobes sont celles où le motif homophobe est clairement exprimé (injures homophobes) pendant l'acte d'agression mais vraisemblablement aussi celles qui ont lieu dans des lieux presque exclusivement fréquentés par des HSH la nuit comme les agressions dans les parcs qui constituent des lieux de rencontres sexuelles. Les auteur.e.s de ces crimes semblent partir du fait que les HSH fréquentant les lieux sont des victimes « désignées » dans la mesure où leur comportement sexuel est stigmatisé par la société. Les homosexuels sont aussi vraisemblablement des victimes « faciles » dans la mesure où les agresseur.e.s estiment qu'elles ne sauront pas se défendre et qu'elles ne porteront pas plainte, dès lors l'on peut en quelque sorte « casser du pédé » en toute impunité.

L'association Dialogai est active sur cette question depuis plusieurs années. Elle avait réalisé un petit dépliant destiné aux hommes qui draguent dans la rue à l'occasion de la Pride de Genève en 2011 déjà. Ce dépliant a été distribué régulièrement lors des actions de prévention VIH/IST dans les parcs. Il donnait des consignes de base de prévention des agressions et des informations sur que faire en cas d'agression et après une agression. Il visait à inciter les victimes à s'adresser à Dialogai pour obtenir soutien et accompagnement après une agression, auprès de la Police, des services de santé, des services comme la LAVI et la justice.

Les témoignages récoltés à Dialogai ont permis de confirmer les faits relatifs aux agressions énoncés ci-dessus. Les actes les plus courants sur la voie publique sont des injures et des coups, parfois d'une grande violence, et des vols sous menace de violence. Au domicile, ce sont des vols, des cambriolages, du harcèlement, plus rarement des coups, des abus sexuels et/ou des viols réalisés par des personnes que les victimes ont invitées chez elles.

La moitié des victimes d'agressions physiques ne porte pas plainte. La peur, la honte et la culpabilité sont les émotions les plus couramment exprimées pour expliquer ce silence. L'on peut citer :

- la peur des préjugés négatifs de la police et de la justice,

- la peur de n’être pas cru, voire d’être accusé d’avoir cherché les ennuis et d’être coupable de la violence subie,
- la peur et/ou la honte de dévoiler son homosexualité (de nombreux hommes qui fréquentent les parcs la nuit mènent une double vie et vivent leur homosexualité secrètement),
- la honte de ne pas avoir été capable de se défendre et ainsi, de ne pas être un «vrai homme »,
- l’impression que cela ne sert à rien (la police n’arrête pas les agresseur.e.s, la justice classe les affaires),
- la peur de potentielles mesures de représailles des auteur.e.s de l’agression.

Parmi les critiques émises sur l’action de la Police par les victimes d’agression depuis 2011, l’on peut citer :

- les questions de la Police aux victimes, sur place ou au poste de Police, sur la raison de leur présence sur le lieu de l’agression. Quelle que soit l’intention de ces questions, vue la forte stigmatisation de l’homosexualité, elle a pour conséquence que la victime se sent coupable de ce qui lui est arrivé,
- un manque de volonté de la Police d’arrêter les agresseur.e.s souvent encore présent.e.s sur les lieux et/ou l’envoi d’une force de Police trop faible face au nombre d’agresseur.e.s annoncé au 117,
- un manque de soutien et d’information des victimes (refus de transporter les victimes paniquées hors du lieu de l’agression, refus d’indiquer le nom d’un service médical apte à donner des soins et établir un certificat médical),
- une banalisation de l’aspect homophobe de l’agression.

Des critiques ont également été émises contre la justice qui, souvent, classe les plaintes des victimes sans véritable enquête. Ce phénomène n’a pas pu être discuté par le groupe de travail à cette date mais mériterait d’être analysé, pour voir s’il subsiste, car il vient renforcer le sentiment des victimes que les agresseur.e.s jouissent d’une forme d’impunité.

3

Pour toutes ces raisons, la confiance des personnes fréquentant les parcs et lieux publics envers les représentant.e.s des forces de l’ordre n’allait pas de soi et un travail sur le moyen et long terme était et est toujours nécessaire pour faire évoluer cette réalité.

Fondées ou non, les critiques émises démontraient qu’un travail important devenait nécessaire pour améliorer le rapport de confiance entre la Police et la communauté homosexuelle et LGBTIQ+ par extension. Il faut se rappeler que jusqu’en 1987 la Police genevoise faisait des descentes dans les parcs, non pas pour arrêter les agresseur.e.s d’homosexuels, mais pour fichier les personnes présentes en vertu de la loi genevoise sur le certificat de bonnes vie et mœurs. De nombreuses personnes qui fréquentent les parcs ont encore ce passé pas si lointain en tête.

Face à la récurrence de ce type d’agressions et aux plaintes régulières de victimes et de témoins sur la qualité du travail de la Police dans ces situations, tant sur le lieu de l’agression qu’au poste de Police, Dialogai a décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour entrer en dialogue avec les forces de l’ordre sur ces plaintes et proposer des solutions concrètes visant la prévention des agressions et la prise en charge des victimes. La Cheffe de la police cantonale, Madame Bonfanti, a immédiatement accepté cette proposition et a désigné l’un de ses collaborateurs pour faire partie du groupe de travail. Dialogai a également invité des victimes et des témoins d’agressions, ainsi que le chargé des questions LGBTIQ de la Ville de Genève à participer au groupe de travail avec des collaborateurs de l’association. Au vu du développement du travail du groupe, un représentant de la LAVI a été invité à s’y joindre ultérieurement. Y a également participé le Groupe sida Genève et

l'association Aspasie qui en fait toujours partie. Il était également question d'inviter des représentant.e.s des HUG à en faire partie, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'ici mais pourrait l'être avec l'aide de l'association HUG a Rainbow des HUG, créée en 2019. Le groupe de travail se réunit entre deux et quatre fois par an depuis lors, traite des questions de fond et des questions d'actualité et met en place des actions concrètes.

L'instauration du groupe de travail visait donc à améliorer les procédures, le lien de confiance des victimes envers la Police et à résoudre un certain nombre de questions relatées et soulevées et de constats faits en rapport aux agressions en proposant des pistes de réflexions et des solutions. Le tableau suivant résume les propositions et les tâches des principaux partenaires concerné.e.s dès sa création :

| <b>Dialogai</b>  | <b>Polices cantonale et municipale</b>   | <b>Tous les partenaires</b>   |
|--|--|---|
| 1. Mettre sur pied une cellule d'accueil et d'accompagnement des victimes d'agressions homophobes à Dialogai.<br>2. Renforcer le travail de proximité avec les personnes qui fréquentent les parcs et distribuer le matériel créé avec la Police<br>3. Mettre sur pied un cours d'auto-défense pour les personnes qui fréquentent les parcs. | 4. Améliorer la sensibilisation et la formation à l'homophobie dans les écoles de police et renforcer son impact par la participation de la hiérarchie.<br>5. Sensibiliser le management de la police à l'homophobie.<br>6. Créer une rubrique « agression à caractère homophobe » dans le formulaire LAVI.<br>7. Consolider le message global aux policières et policiers afin d'éviter une banalisation des agressions homophobes. | 8. Réaliser un dépliant à l'attention de la communauté homosexuelle sur la prévention et le suivi de la violence homophobe.<br>9. Mettre en place une plateforme d'échange avec la communauté gay sur les mesures<br>10. Pérenniser le groupe de travail afin d'évaluer les mesures |

Le 22 août 2013, la Fédération genevoise des associations LGBT, dont Dialogai est membre, a rencontré le Conseiller d'Etat, Monsieur Maudet, alors en charge du Département de la Sécurité et l'a informé du travail en cours.

### Détail des mesures

Dialogai est intervenu à partir de 2006 pour donner des formations aux aspirant.e.s de la Police cantonale (futur.e.s policières, policiers, inspectrices et inspecteurs). En 2006 et 2007 cette intervention durait une demi-journée. Après suspension de 2009 à 2010, cette action de formation a repris sous la forme de 50 minutes de cours depuis 2011.

Le groupe de travail a estimé que le module de formation devait être mieux porté par la hiérarchie policière afin de signaler son importance aux aspirant.e.s, et sa durée augmentée à deux heures au lieu d'une, afin de renforcer son impact. Une proposition tenant compte de ces intentions a été envoyée aux responsables de la formation de la Police cantonale fin juin 2014.

La notion de respect de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre est abordée dans le cadre du module sur les droits humains et la déontologie de la formation de base des policières et policiers

municipaux (APM) gérée par la Ville de Genève (Service de la Police municipale, SPM). La nécessité d'améliorer cette information, et notamment de mettre en place une formation spécifique, devait également être examinée.

La prise en considération de la perception de la diversité d'orientation sexuelle et d'identité de genre nécessitait l'intégration de la problématique dans le cadre du management des cadres de la Police cantonale. En effet, la perception des agressions homophobes/transphobes par les policières et policiers et plus globalement la prise en considération de l'homosexualité/transidentité dans la société devant être appréciées également par les cadres de la Police et cette préoccupation portée par la hiérarchie policière. L'information dispensée aux écoles de Police doit pouvoir trouver un écho au sein de l'institution policière. De sorte, le groupe de travail a proposé une formation de management aux cadres de la Police notamment les cadres de proximité intégrant les principes d'un management de la diversité et des minorités. Ces formations permettant de consolider le message global aux policières et policiers afin d'éviter une banalisation des agressions homophobes/transphobes.

Une rubrique particulière existe sur le formulaire LAVI pour les cas de violence domestique. Il a été proposé de créer une nouvelle rubrique sur ce formulaire mentionnant une « agression à caractère homophobe ». Cette nouvelle rubrique permettant d'indiquer systématiquement aux victimes d'agression homophobe l'aide qu'elles peuvent obtenir au Centre de consultation LAVI de Genève. La hiérarchie policière pouvant ainsi également systématiquement être informée des agressions de ce type et pouvant, au besoin, s'assurer de la bonne marche du suivi du dossier. Enfin, ce formulaire permettrait la réalisation de statistiques sur la violence homophobe comme une motion du Grand Conseil genevois et la réponse du Conseil d'Etat le prévoyaient. Cette mesure n'est toujours pas appliquée à l'heure actuelle bien que la rubrique « agression à caractère homophobe » ait été ajoutée sur le formulaire.

Il a également été proposé de réaliser en collaboration entre la Police cantonale, le Département des sports et de la sécurité de la Ville de Genève, le Centre de consultation LAVI de Genève et Dialogai un dépliant à l'attention des hommes qui fréquentent les parcs. Le contenu donnant des consignes de prévention et une marche à suivre en cas d'agression. Prodigant également des consignes sur le respect de la propriété des lieux et des autres utilisateurs partageant les mêmes espaces publics et rappelant les consignes de base de la prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles (IST). Ce dépliant cosigné par les différents partenaires prenant part au projet afin de démontrer au public cible la collaboration entre autorités, forces de l'ordre, service d'aide aux victimes de violence et association LGBTIQ+, visait ainsi à renforcer la confiance mutuelle. La distribution et l'affichage devaient être assurés par les partenaires du projet dans leurs espaces respectifs. Un travail de proximité, réalisé par les volontaires de Dialogai dans les parcs la nuit auprès du public qui fréquente ces lieux afin d'assurer une distribution ciblée de main à main aux premiers concernés venait accompagner l'édition de la brochure.

De plus, un débat sur les agressions homophobes a eu lieu début juillet 2014 au restaurant de la Perle du Lac dans le cadre de ces propositions. Une trentaine d'utilisateurs du parc y ont activement participé. La présence d'un représentant de la hiérarchie de la Police, à côté de représentants de Dialogai a été très appréciée par les participants. Il avait été proposé de pérenniser cet espace de parole entre les partenaires du projet et ses bénéficiaires à raison de 3 ou 4 réunions par année. Cette plateforme d'échange répondant à plusieurs objectifs du GT : informer les participants sur l'évolution du projet, entendre l'état de la situation dans les lieux de rencontre, prendre note des suggestions, en cas de besoin, prendre des mesures de sécurité rapides face aux situations décrites. La plateforme d'échange servant également le but fondamental d'améliorer le rapport de confiance entre la Police et la communauté homosexuelle.

Et enfin, il était proposé de pérenniser le GT pour une évaluation régulière des actions entreprises.

Depuis, nous avons appris qu'il n'est pas bon pour une victime de devoir répéter son histoire à de multiples personnes. Il vaut mieux l'orienter sur des services spécialisés comme la LAVI dès connaissance des faits. Le rôle de Dialogai dans les questions d'agression est avant tout celui d'écoute, de conseils et d'orientation. Dans la réalité, malgré de multiples rappels, nous recevons relativement peu de victimes ou de témoignages d'actes de violence homophobe/transphobes (en moyenne une dizaine par année, la question se pose dès lors si le nombre d'agressions a diminué ou pas ou si les agressions se déroulent hors espaces publics). La honte et le secret sont encore très présents dans ce cadre et les rapports avec la Police se sont effectivement améliorés grâce aux actions mises en place, notre rôle se situe donc beaucoup plus en prévention.

Chez les hommes, les trois types de violence les plus courants sont : la violence verbale ; les agressions physiques et les vols ; le harcèlement sexuel et les viols. Toute violence contre des personnes LGBTIQ+ n'est pas LGBTIQ+-phobe ou consciemment LGBTIQ+-phobe. Environ 2/3 des hommes victimes d'agression physique estiment que l'homophobie était à l'origine de la violence. Dans l'enquête de Profa et de Sylvie Berrut sur la santé des femmes lesbiennes et bisexuelles, ce sont des membres de la famille qui sont cités.e.s en première place comme auteur.e.s de violence, les partenaires en deuxième place et des inconnu.e.s en troisième place. Les groupes plus particulièrement vulnérables à la violence LGBTIQ+-phobe sont les jeunes LGBTIQ+, les hommes efféminés de toute orientation sexuelle, et les hommes qui fréquentent les lieux de drague extérieurs. Les discriminations LGBTIQ+-phobes ne sont pas l'apanage des hétérosexuel.le.s : les hommes efféminés, comme les personnes trans\* sont discriminé.e.s dans la communauté LGBTIQ+.

### **Brochure Faire face aux agressions homophobes et transphobes**

A l'occasion du 17 mai 2017, Dialogai a édité la brochure « Faire face aux agressions homophobes et transphobes dans les lieux publics ». Cette brochure a été élaborée dans le cadre du GT autorités-associations et a été réalisée en partenariat avec les associations Lestime, 360, Think out, Aspasia, ainsi qu'avec le soutien de la Ville de Genève et du Canton de Genève.

Porter plainte est un acte essentiel, tant pour la victime, que pour permettre de faire évoluer la lutte contre les discriminations en Suisse. Cette brochure se veut un outil simple et clair permettant à toutes et tous d'avoir les bons réflexes en cas d'agression, savoir où et dans quel cadre porter plainte et trouver aide, accompagnement et soutien.

Le visuel de la brochure est tiré de la campagne contre l'homophobie et la transphobie 2017 de la Ville de Genève. Les photos sont celles du Pansy Project de l'artiste Paul Harfleet. La brochure a été distribuée lors d'actions de préventions dans la scène LGBTIQ+, les associations et les établissements LGBTIQ+ genevois et l'est encore à l'heure actuelle.

Depuis la fin d'année 2017, elle est également disponible dans tous les postes de Police cantonale du canton de Genève.

### **Rencontre à la Perle du Lac**

L'année 2016 a, à nouveau, été marquée par une série d'agressions physiques homophobes violentes à Genève. Par rapport à 2013, les victimes ont toutes déclarées être très satisfaites de la procédure de dépôt de plainte au poste de Police des Pâquis, du travail de la Police judiciaire et de la prise en charge par le Centre de consultation genevois de la LAVI. Des victimes continuent néanmoins à déplorer la lenteur de l'intervention des brigades du 117 lors d'appels au secours depuis le parc de la Perle du Lac et des heures d'attente aux urgences des HUG lors d'agressions. Vu l'absence de

statistiques officielles sur ce type d'agression, il ne nous est pas possible de savoir si 2016 a été une année noire en terme d'agression ou si, au contraire, davantage de victimes ont osé porter plainte.

Une nouvelle rencontre a eu lieu en juillet 2017 au sein du restaurant de la Perle du Lac. L'objectif de ce moment de partage et d'information était de pouvoir présenter le travail du GT, faire le point sur les agressions ainsi que communiquer autour de la brochure. Etaient présents à cette rencontre cinq usagers du parc (la date au milieu des vacances scolaires n'a peut-être pas favorisé l'affluence), deux chefs de la Police cantonale et un responsable de la Police municipale.

Une autre rencontre a eu lieu le 26 juin 2018. L'objectif étant toujours le partage d'information, la présentation du travail du GT, de faire le point sur les agressions ainsi que communiquer autour des actions mises en place à destination de la communauté LGBTQ+. Etaient présents deux chefs de la Police cantonale, deux policiers municipaux, un représentant de la ville de Genève, un représentant des Espaces verts, l'association Aspasia et Dialogai. Les informations rapportées par les associations travaillant sur le terrain ont également permis un regard plus global sur la situation des lieux de rencontre en plein air et les difficultés rencontrées lors des actions de prévention sur lesquelles le GT travaille toujours.

Au vu de l'amélioration de la sécurité des HSH dans les parcs et du peu de demandes de cette population, cette rencontre n'est plus automatique dès 2018 et n'a pas eu lieu en 2019.

### **Travail avec la Law Clinic de l'Université de Genève**

Intervention dans le cadre du séminaire de la Law Clinic devant les étudiant.e.s avec un responsable de la Police cantonale pour développer le thème de la collaboration entre Dialogai et la Police devant une quinzaine d'étudiant.e.s en master de droit à l'UNIGE, le 5 décembre 2017.

7

### **Accompagnement des victimes par Dialogai**

En 2017, 7 accompagnements de victimes d'actes homophobes, ou ressentis comme tels : orientation, soutien, accompagnements dans diverses démarches (LAVI, plaintes, suites juridiques et réparation), accompagnement de 3 témoins d'agression (débriefing et soutien, accompagnement, mise en lien avec la Police, suivi). 7 personnes ont également été accompagnées en 2018 ainsi qu'une dizaine en 2019.

### **Mesure d'assistance personnelle**

Un certain nombre d'auteur.e.s d'agressions homophobes qui ont eu lieu en 2016 ont pu être interpellé.e.s et présenté.e.s à la justice. Partant du constat que la majorité de ces personnes étaient de jeunes mineur.e.s, une collaboration a été établie entre les juges du Tribunal des mineurs et Dialogai, afin d'offrir une prise en charge à ces jeunes, les sensibiliser à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre et ainsi, éviter au maximum une récidive.

Une mesure d'assistance personnelle a ainsi été élaborée, proposée et est menée par l'équipe éducative du Refuge Genève, un service de Dialogai d'accompagnement social pour les jeunes LGBTQ+ en difficulté et leur entourage, et validée par le Tribunal des mineurs. Cette mesure figure depuis le début de l'année 2017 dans le catalogue des mesures proposées aux juges et se découpe en trois parties :

- Entretien individuel de sensibilisation et d'évaluation (2h)
- Soutien à la communauté LGBT (Lesbienne, gays, bisexuels, transgenres) en effectuant un travail manuel et/ou artistique (2h)

- Rencontre avec une personne LGBT (1h)

Plusieurs jeunes ont ainsi bénéficié de cette mesure entre 2017 et 2018, tous et toutes ont confirmé avoir acquis des connaissances. Aucun.e d'eux et elles n'a récidivé. Aucune condamnation n'a eu lieu en 2019.

### Sensibilisations et formations

Depuis l'année 2011, l'association Dialogai sensibilise les aspirant.e.s policier.e.s genevois.e.s lors de leur formation de base, en dispensant un cours intitulé « Violences homophobes et droits humains des minorités sexuelles ». Ces cours ont toujours été très appréciés par les aspirant.e.s. En effet, les évaluations recueillies systématiquement à l'issue des cours soulignent combien les jeunes policier.e.s ont estimé les apports utiles pour leur future pratique professionnelle.

En 2016, avec le Pôle Agression et Violence (association vaudoise de personnes concernées par l'homosexualité), Dialogai a donné un cours de sensibilisation aux violences homophobes et transphobes et aux droits humains des minorités à une vingtaine d'aspirant.e.s de la Police municipale de Genève. 95% des aspirant.e.s se sont déclaré.e.s tout à fait satisfait.e.s du cours et 90% ont déclaré avoir acquis des connaissances et des compétences.

Ce même cours a été donné à 33 personnes, soit deux volées d'aspirant.e.s de la Police cantonale genevoise au cours de l'année 2016. 3/4 des aspirant.e.s se sont déclaré.e.s très satisfait.e.s du cours et plus des 2/3 ont dit avoir acquis des connaissances et compétences. La poursuite des cours de la Police cantonale genevoise sur ce thème devait avoir lieu à l'académie de Savatan depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2016 et intégrer le cursus de formation des Polices cantonales.

Lorsque l'académie de Police de Savatan a commencé à accueillir les élèves genevois, Dialogai s'est immédiatement proposé afin de continuer à apporter sa participation à la formation. Nous nous sommes coordonnés avec l'association vaudoise, Pôle Agression et Violence (PAV), afin de pouvoir développer une collaboration valdo-genevoise et offrir une sensibilisation la plus complète possible. Depuis l'année 2015, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises sur place afin de discuter des modalités de notre intervention.

Il nous a été annoncé, dans un premier temps, que nous pourrions dispenser la sensibilisation lors de l'année 2017 seulement, au vu d'un programme déjà trop chargé. L'école devait alors revenir vers nous afin de finaliser le projet avant le mois de septembre 2016. Malheureusement sans nouvelle dans le délai imparti, nous avons à nouveau été contraints de revenir vers la direction de Savatan en mars 2017. L'entretien réclamé a finalement eu lieu le 28 septembre 2017.

Lors de cette rencontre, l'argument du programme déjà trop chargé a été encore une fois mis en avant par l'académie. Cependant, après une longue négociation, il nous a été proposé 2h de formation obligatoire pour tous les aspirant.e.s et ce, dès octobre 2017. Une réponse formelle devait encore nous parvenir la semaine suivante. Le 16 octobre 2017, après avoir sollicité à plusieurs reprises l'académie afin d'obtenir la réponse demandée, nous avons été informés que la proposition d'une sensibilisation obligatoire incluse dans la formation de base des aspirant.e.s avait été refusée par la direction de l'établissement. Il nous a été proposé d'organiser la sensibilisation en soirée, sur inscription et dans un cadre facultatif.

Il va sans dire que cette proposition, était et est toujours, totalement en inadéquation avec les objectifs de notre formation. En effet, nous savons parfaitement que les personnes qui pourraient justement avoir besoin d'une sensibilisation autour des questions de diversité ne se présenteraient



pas. De plus, le risque de stigmatisation voire de discrimination des aspirant.e.s qui participeraient à cette séance ne peut être ignoré.

Informé, le Major Broch, de la Police de proximité à Genève et membre du GT autorités-associations sur les agressions homophobes nous a proposé, dans le cas où l'académie resterait sur sa position, d'inclure notre sensibilisation dans les cours sur les particularismes genevois et donc, qu'elle puisse être dispensée aux aspirant.e.s lors de leur venue à Genève. Nous saluons encore ici, cette proposition qui a démontré, une fois de plus, la volonté de la Police cantonale genevoise de permettre une prise en considération optimale des diversités d'orientation sexuelle et d'identité de genre au sein de sa corporation.

Ainsi, en 2018, à la Police cantonale genevoise, des séances de deux heures chacune ont eu lieu à deux reprises au cours de l'année. Plus de 80 personnes y ont participé.

Concernant la Police municipale, devant 30 aspirant.e.s policiers et policières nous avons donné le cours de sensibilisation aux violences homophobes et transphobes et aux droits humains des minorités, 27 élèves sur 30 se sont déclaré.e.s entièrement satisfait.e.s du cours et déclaraient avoir acquis des compétences et des connaissances spécifiques.

Dialogai a aussi été approché conjointement par la Police cantonale vaudoise et genevoise afin de former les officier.e.s. Plusieurs séances de travail en ce sens ont eu lieu en 2018 et cette formation a été dispensée par Dialogai et le Pôle Violence Agression (PAV/VD) en début d'année 2019 à l'Institut Suisse de Police (VS).

En outre, dans le cadre d'un projet pilote, l'Etat-Major de la Police de proximité a collaboré avec Dialogai afin de proposer à ses cadres une formation sur le management inclusif. Ainsi, en 2018, tous.les chef.fe.s de poste du canton de Genève ont été formé.e.s à cette thématique dans le cadre de leur formation continue. Trois séances, de deux heures chacune, ont eu lieu. De même, les cadres de l'Etat-Major ont également reçu cette formation. C'est en tout plus de 60 policiers et policières qui en ont bénéficié.

Un bilan de ce projet pilote a eu lieu avec le Major Broch ainsi que les responsables de la formation de la Police cantonale à l'automne 2018. Les évaluations internes ont révélé une grande satisfaction chez les participant.e.s et un accueil favorable de la thématique. La Police cantonale genevoise a donc proposé à Dialogai de pérenniser cette formation et de poursuivre la collaboration en 2019. La collaboration se poursuit et nous attendons une détermination quant à la formation éventuelle de l'ensemble des cadres de la Police.

Autre nouveauté en 2018, Dialogai a également formé aux questions de discriminations liées à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre les agent.e.s de sécurité de la Police cantonale. La première volée de cette nouvelle formation au sein de la Police était constituée de 13 personnes, elle a été reconduite en 2019 au vue de la satisfaction des participant.e.s.

C'est donc près de 200 personnes qui ont été formées par Dialogai au sein du Département de la sécurité en 2018.

En 2019, la formation sur la prévention de l'homophobie et de la transphobie en contexte professionnel auprès des agent.e.s de sécurité de la Police cantonale s'est adressée à 11 personnes et a duré deux heures.

Les objectifs généraux étaient les suivants : prévenir et réduire les violences et les discriminations ; renforcer la posture et les pratiques professionnelles. Les objectifs spécifiques étaient quant à eux :

clarifier la distinction entre sexe, genre et sexualité ; décrypter, analyser et traiter des situations d'homophobie et de transphobie ; agir à froid et réagir à chaud.

Afin de remplir ces objectifs, l'interactivité a été favorisée en partant des exemples des personnes qui participaient à la formation. Sur ces bases, des éclairages théoriques et des apports légaux ont été apportés. Articulant recherches qualitatives et recherches quantitatives, l'impact de l'homophobie et de la transphobie sur la santé et les parcours professionnels a été développé.

Les points principaux qui ont été soulevés se rapportent à l'accueil et au langage inclusif, à l'usage d'une terminologie adéquate, au respect de la personne et de son autodétermination. La confusion entre niveaux de sexualité, rôle-expression-identité de genre et orientation affective et sexuelle a été levée afin de (ré)agir de manière efficace. Sur la base de situations concrètes, les échanges ont porté sur la nécessité d'articuler les plans individuel (posture et pratiques professionnelles), collectif (réseau, culture professionnelle) et institutionnel (cadres, communication).

Des mesures et des outils ont été discutés en termes de prévention (actions en amont et traitement en aval, à froid), d'intervention (réagir sur le moment face aux situations problématiques, à chaud) et de promotion (de la santé et d'un management inclusif).

En guise de perspective, la nécessité d'intégrer ces questions dans les formations initiale, continue et auprès de la hiérarchie a été mise en évidence, afin de garantir de la cohérence et de la pérennité dans les pratiques et la mise en réseau.

Finalement, les pistes explorées en lien avec les spécificités de l'homophobie et de la transphobie en contexte de travail peuvent être transposées de manière plus générale dans des dispositifs de prévention de toute forme de violence et de discrimination ainsi que de promotion de la santé.

En 2019 encore, la formation autour du management inclusif est allée plus loin avec une deuxième partie prévue pour tous les cadres de la Police de proximité ayant suivi la première session (un peu plus de soixante personnes).

Des demies-journées de formation ont lieu en juin, septembre octobre et novembre et ont permis d'aller plus loin sur les questions d'inclusivité au sein de son équipe et en intervention. La formation était constituée de jeux de rôles et d'un témoignage de Madame Lynn Bertholet.

Ces journées ont été l'occasion d'apporter des informations concrètes aux participant.e.s sur les agressions homophobes/transphobes, le sexisme au travail et la transidentité, faire émerger des questionnements autour des pratiques policières inclusives et du rôle du/de la supérieur.e hiérarchique dans les situations complexes. Le témoignage a été l'occasion enfin d'apporter des pistes concrètes d'intervention auprès des personnes transgenres et de valoriser les « bonnes pratiques » lors de situations conflictuelles.

Cette formation intitulée « Management inclusif II » s'est inscrit dans le prolongement du module « Management inclusif I » de 2018 qui avait pour but de contextualiser la thématique et de réaliser des clarifications théoriques.

Les objectifs généraux de cette formation étaient les suivants : être capable de développer des outils, des principes (de savoir, savoir-faire et savoir-être) dans la fonction de cadre au sein de la PolProx. Les objectifs spécifiques étaient quant à eux : développer des outils pour favoriser l'éclosion d'un milieu de travail inclusif et respectueux ; exercer des situations vécues par des personnes LGBTIQ+ dans la gestion d'équipe et lors d'interventions.

Dans ce sens, il s'agissait de pouvoir expérimenter différentes situations à travers des jeux de rôle afin d'exercer la posture professionnelle et faire émerger des pistes d'action concrètes.

Les deux mises en situation qui ont été proposées ont permis de dégager des modalités d'action à chaud et à froid, en individuel et en collectif. Les enjeux d'un management inclusif qui ont été soulignés ont mis en évidence la nécessité de pouvoir s'appuyer sur un cadre institutionnel clair et partagé. Les clarifications effectuées sur les différentes formes d'homophobie et de transphobie ont permis de faire la distinction entre violence et discrimination en contexte de travail, que ce soit dans des relations externes ou internes au poste de police.

Les synthèses réalisées après chaque situation ont débouché sur des outils d'intervention, de prévention et de promotion afin de renforcer une culture professionnelle cohérente et durable.

Cela a permis de consolider les partenariats et la mise en réseau face aux agressions homophobes et transphobes, de créer un langage commun, d'affiner les prises en charge et l'accompagnement des victimes.

Cette formation pionnière servira de modèle pour d'autres cantons où elle est d'ores et déjà en discussion et sera présentée au niveau national à la Conférence sur la criminalité. Un rapport des deux volets de formations a été présenté à la Commandante de la Police afin d'étudier la possibilité de l'étendre à tous les corps de la Police cantonale genevoise.

### Conclusion

Dès 2017, les rapports annuels du GT ont mis en exergue, entre autres, l'amélioration, de façon significative, des rapports de confiance entre polices et communautés lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) et l'amélioration de la prise en charge des victimes d'agressions homophobes et transphobes. Le travail de ce groupe est évidemment en lien direct avec les cours de sensibilisation des aspirant.e.s et des cadres car cela permet une cohérence entre les actions menées sur le terrain par la Police et les associations et les apports reçus lors de la formation.

Le travail de collaboration et de coordination entre les différent.e.s acteur.e.s sur le terrain a démontré, toute sa pertinence avec les années. En effet, les victimes d'agressions ont toutes déclarées être pleinement satisfaites de l'intervention, l'accueil et le suivi de leur situation, tant sur le plan policier, que sur le plan de l'accompagnement post-agression à la LAVI ou auprès des autres partenaires. Les quelques cas d'insatisfaction ont pu être repris rapidement entre le signalement à Dialogai et la collaboration avec la Police cantonale de proximité afin de trouver les moyens de suivi adéquats.

Une bonne communication et une collaboration étroite entre les différent.e.s intervenant.e.s a permis que les auteur.e.s des agressions homophobes recensées soient identifié.e.s, interpellé.e.s et condamné.e.s. Le groupe de travail a favorisé la mise en lien des victimes et témoins de ces agressions avec les autorités compétentes. En effet, une collaboration régulière avec les représentant.e.s des polices cantonale et municipale a permis un suivi cohérent et efficace des situations de violence. Le nombre de plaintes de victimes témoigne également d'une amélioration du lien de confiance entre communauté LGBT et polices.

Les informations rapportées par les associations travaillant sur le terrain ont également permis un regard plus global sur la situation des lieux de rencontre en plein air et les difficultés rencontrées lors des actions de prévention. Les cartographies et projets d'intervention se poursuivent donc.

Au niveau de la formation, nous avons pu éprouver que les cas concrets, à travers jeux de rôles et témoignages, permettent de ne pas rester dans des principes abstraits, l'objectif est dès lors de briser l'ignorance et le tabou afin d'ancrer une posture professionnelle inclusive en complément des apports théoriques nécessaires sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Pour cela, il y a nécessité du soutien de la hiérarchie (ceci dans tous les métiers et entreprises, les choses se mettent en place correctement s'il y a soutien de la hiérarchie, sinon la légitimité de nos interventions reste discutée), il faut donc penser le processus dès la formation initiale et le répéter en formation continue. C'est pourquoi, il faudrait une incarnation non pas par des personnes mais institutionnellement par des fonctions.

Un travail considérable reste à faire pour que les avancées juridiques et institutionnelles, encore insuffisantes, se traduisent par une véritable égalité sociale. En effet, aujourd'hui encore, la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre est encore très largement un sujet tabou. Les préjugés envers les personnes LGBTIQ+ persistent et sont la plupart du temps banalisés. Des comportements discriminatoires LGBTIQ+-phobes directs et indirects se manifestent à différents niveaux dans l'éducation, le sport, la santé, l'emploi, le logement, etc. Les interventions que Dialogai mènent, avec la Fédération genevoise des associations LGBT, pour la prévention de l'homophobie/transphobie dans les écoles genevoises depuis quelques années montrent que l'homosexualité/transidentité est encore souvent stigmatisée et provoque de nombreuses attitudes et réactions négatives qui ont des conséquences graves sur la santé et la vie des personnes concernées.

Aucune statistique officielle n'est réalisée en Suisse sur ces violences. Toutefois, même les pays qui condamnent spécifiquement les actes homophobes/transphobes reconnaissent que les données récoltées ne représentent que la « pointe de l'iceberg ». Comme pour le racisme, les progrès juridiques ne suffisent pas à garantir l'égalité des droits des minorités et nécessitent des actions concrètes des autorités, en collaboration avec les associations LGBTIQ+.